

3

INFORMATIQUE

Bilan et perspective de l'introduction des huit micro-ordinateurs au lycée Paul-Eluard

par Pierrette SERRANO, Lycée Paul Eluard, Saint-Denis

En juin 1980, des professeurs du lycée polyvalent Paul Eluard à Saint-Denis faisaient dans le rapport qui suit le point sur l'introduction du matériel informatique dans le lycée. Après le premier trimestre de cette année scolaire, la situation a évolué ; je complète le rapport par le paragraphe intitulé : 4ème temps.

1^{er} TEMPS

En décembre, le lycée reçoit son équipement :

8 LX 500

8 LX 400

1 imprimante

Ayant été prévenus quelques jours avant la réception du matériel, nous dûmes trouver un emplacement, c'est-à-dire libérer une salle de classe, l'équiper de prises électriques, changer les portes trop légères.... Cette installation a été faite par les collègues de S.T.I. * et par les agents. Les ateliers du lycée ont fourni le matériel électrique nécessaire. Parallèlement, l'information a été faite et diffusée auprès des professeurs ; une lettre distribuée à tous annonçait le déroulement de 4 stages de 3 jours.

Soixante-dix professeurs se sont inscrits à ces stages. Cette préparation a été coordonnée par le professeur qui avait proposé à l'administration de faire une demande d'équipement.

* Sciences et Techniques Industrielles.

2^e TEMPS

Les 70 professeurs participent aux stages malgré les difficultés que cela entraîne et les perturbations sur la vie scolaire puisque les périodes non prévues dans les emplois du temps obligent à supprimer des cours. Certains collègues, pour ne pas léser les élèves, assurent des cours en terminale.

3^e TEMPS

Les 3 premiers stages ont eu lieu (le 4^em n'aura lieu qu'à la rentrée 1980), les professeurs se trouvent donc avec une formation initiale réduite, aucun programme informatique utilisable immédiatement avec les élèves et sans heures de décharge pour en élaborer. Par ailleurs, le même coordinateur s'occupera de tous les problèmes matériels qui accompagnent l'utilisation des micro-ordinateurs (achat de disquettes, maintenance des appareils car en 6 mois, 10 appareils ont dû être réexpédiés chez Logabax pour réparation...).

BILAN 1980

— Peu de collègues utilisent le matériel. Quelques professeurs de mathématiques, de biochimie, de physique et de S.T.E. * (une dizaine environ) ont pu élaborer une mini-bibliothèque de programmes et viennent avec leurs classes.

— Faute de décharge, aucune permanence régulière n'a pu être organisée pour les élèves.

Nous écrivions alors :

le bilan de cette année étant très réduit, les perspectives pour l'année prochaine seront encore plus négatives si :

- 1) aucune décharge n'est attribuée :
 - pour le responsable du laboratoire informatique qui ne pourra continuer bénévolement le travail,
 - pour les équipes de professeurs, concepteurs de programmes, que l'introduction de l'informatique dans leurs enseignements intéresse, et qui ne peuvent trouver, en dehors de leur service, le temps indispensable à l'élaboration de programmes et à la concertation indispensable ;
- 2) aucun crédit spécial n'est attribué au lycée.
Faute de papier, l'imprimante sera inutilisable, et sans réparations les micro-ordinateurs risquent vite de ne plus pouvoir servir.

Que resterait-il de tout cela hors un gachis et une désillusion des enseignants ?

* Sciences et Techniques Economiques.

Il faut donc pour le Lycée, dès l'année prochaine, l'équivalent de deux services complets en décharge effective pour le fonctionnement normal du laboratoire, des heures de décharge pour les collègues non encore formés qui souhaiteraient l'être et des crédits pour la maintenance et les fournitures.

Il faut que soit créé rapidement dans chaque académie un IREI (I : Informatique).

Il faut un recrutement de formateurs enseignants sur des bases clairement définies, connues de tous, et pour ceux-ci un complément très approfondi de leur formation en informatique.

4° TEMPS

Nouvelle rentrée scolaire.

Par hasard nous apprenons que l'I.N.R.P. attribue 5 heures à notre lycée. Nous mettons donc en place l'organisation du laboratoire, élaborons différents projets et faisons des demandes de décharges et crédits dans le cadre du PACTE. 15 heures de permanence sont proposées aux élèves (nous affichons complet au moins un après-midi par semaine). Mais aujourd'hui 7 décembre nous n'avons reçu aucune notification écrite officielle ni pour les heures I.N.R.P. ni pour le PACTE.

Par ailleurs, le quatrième stage est annoncé : 75 professeurs s'inscrivent. Une partie d'entre eux viennent de le terminer.

Les formateurs ont apporté des programmes pédagogiques, déjà écrits en LSE, adaptés aux micro-ordinateurs LOGABAX. Les premières réactions des collègues sont partagées. Les programmes sont d'un intérêt pédagogique très inégal. De plus, l'adaptation du langage au matériel n'est pas entièrement satisfaisante. Des erreurs variées subsistent ($A = A$ n'est pas vrai pour $(A) = 2.07$ par exemple). Cette version LSE est jeune et sera, nous dit-on, corrigée. En attendant, c'est à nous de nous "débrouiller". A ceci s'ajoutent des difficultés d'ordre matériel : presque tous les LX 500 posent des problèmes au niveau des lecteurs de disquettes et notre garantie prend fin.

On peut signaler aussi que nous sommes nombreux à déplorer l'absence du graphisme sur nos matériels, ce qui limite beaucoup l'intérêt pédagogique de nos ordinateurs. La table traçante prêtée par l'IREM de Paris Nord ouvrirait des perspectives aux physiciens, biochimistes, professeurs de dessin industriel et de mathématiques qui avaient pu apprécier les avantages essentiels de ce périphérique. Il est possible d'adapter un traqueur au LX 500 ; nous espérons donc que l'Education dotera les lycées non équipés de graphisme d'au moins une table traçante dans un avenir proche.

Les difficultés générales que nous avons rencontrées, dues essentiellement au manque de décharges et de crédits, ne sont pas propres à notre

établissement. Le lycée, au contraire, remplissait certainement les meilleures conditions pour une réussite de l'expérience :

- des professeurs déjà sensibilisés par l'IREM de Paris Nord
- des professeurs ayant déjà une formation informatique (certificat de maîtrise, maîtrise, etc.)
- aide totale de l'administration.